



# FLLAM

## Entretien avec le Dr. Jean-Luc Dourson



Fédération Luxembourgeoise  
des Laboratoires d'Analyses  
Médicales

*Architecture & Bâtiment: Pourquoi avoir fait réaliser cette étude?*

**Jean-Luc Dourson:** Parce que cela fait au moins deux ans que l'on tient un discours à la CNS et au Ministère de la Santé comme quoi les laboratoires privés luxembourgeois gagneraient trop d'argent et coûteraient plus cher que partout ailleurs. C'est d'ailleurs ce qui avait motivé une baisse de nos tarifs voici deux ans. Nous avons fait cette étude pour voir ce qu'il en était réellement, d'autant que la CNS veut à nouveau réviser nos tarifs, ce qui s'apparente à une volonté de mise à mort du secteur des laboratoires privés.

*A&B: On entend parler d'une progression de votre activité de 10% pour l'an dernier, ce qui peut laisser à penser que des économies sont encore réalisables...*

**Jean-Luc Dourson:** Le volume d'activité des laboratoires privés a augmenté parce que les patients vont d'avantage dans les laboratoires privés que publics. Il s'agit d'un transfert qui s'est effectué naturellement. Ensuite, pour supporter la diminution des tarifs, nous avons dû procéder à des efforts ultimes de rationalisation et d'automatisation. A coté de cela, nos marges sont minimes et bientôt nous ne pourrions plus investir dans l'amélioration continue de notre qualité.

*A&B: Parlons alors de chiffres...*

**Jean-Luc Dourson:** Le tableau montre que le Luxembourg est dans la moyenne de facturation des pays voisins. Cela dit, la comparaison n'est pas évidente car les systèmes de santé varient d'un pays à l'autre. Ainsi, en Allemagne, les tarifs de l'assurance-maladie publique sont inférieurs aux coûts de revient des analyses exécutées mais sont compensés par des contrats d'assurance-maladie privés qui couvrent mieux les frais médicaux et qui assurent ainsi la viabilité du secteur des laboratoires privés. Or, ce système de santé à deux classes n'est pas en adéquation avec le système de santé luxembourgeois. Nous avons donc comparé les remboursements des analyses au Luxembourg, en France, en Belgique et en Suisse.

*A&B: Comment expliquez-vous que le bilan standard et le bilan «début de grossesse» soit quasi 2 et 3 fois moins cher en Belgique que dans les autres pays?*

**Jean-Luc Dourson:** Pas moins cher, moins pris en charge! La différence est de taille car si en Belgique les tarifs de prise en charge varient fortement en fonction du nombre d'actes par prescription (le tarif diminue si le nombre d'actes augmente), la variation du for-

fait de base est compensée par la participation du patient au prix des analyses. Au Luxembourg, le patient bénéficie de la gratuité totale de ses analyses médicales.

*A&B: Les laboratoires privés luxembourgeois ne coûtent donc pas plus cher que leurs homologues européens?*

**Jean-Luc Dourson:** Si on pousse un peu l'analyse, on se rendra compte que les laboratoires privés luxembourgeois non seulement ne coûtent pas plus cher qu'ailleurs bien au contraire, mais ont l'une des meilleures qualités en Europe. Revenons sur la seule analyse des tarifs. D'abord, non seulement nos actes ne sont pas mieux pris en charge au Luxembourg qu'ailleurs, mais en plus nous sommes parmi les seuls à n'appliquer aucun dépassement pris en charge ailleurs par les patients ou leur complémentaire santé. Ensuite, la nomenclature luxembourgeoise ne prévoit pas de cotation pour les services hors analyse. Or, il y a une cotation spécifique en France pour la responsabilité de la prise en charge du prélèvement. Ensuite, toujours en France, certaines analyses particulières comme le prélèvement sur enfant sont mieux cotées. Enfin, à noter que les laboratoires publics luxembourgeois, au contraire des laboratoires privés, bénéficient d'une

**“ L'étatisation des laboratoires, le National Health System, qu'envisage le Gouvernement coûtera bien plus cher que la mise en place cohérente d'une complémentarité de moyens et de missions entre le secteur public et le secteur privé afin d'éviter des redondances inutiles et coûteuses dans les mesures mises en œuvre actuellement ”**

cotation supplémentaire pour l'assurance qualité alors que seuls les laboratoires privés ont à ce jour des certifications qualité!

Ajoutons à cela que les frais de fonctionnement au Luxembourg sont bien supérieurs aux pays voisins, notamment en raison de charges salariales supérieures. Nos infirmières et nos médecins ont les mêmes salaires et la même convention collective que dans les structures publiques du pays. Autrement dit, la rentabilité des laboratoires privés luxembourgeois est probablement l'une des moins bonnes en Europe.

*A&B: Mais la CNS doit réaliser des économies...*

**Jean-Luc Dourson:** Les laboratoires privés extrahospitaliers ne représentaient en 2009 que 1,9% des dépenses totales de l'assurance maladie. Il est important de souligner que la variation annuelle de l'activité du secteur entre 2004 et 2010 ne représente que 2,4%, à titre de comparaison le PIB a progressé pendant cette période de 6,9% tandis que les frais de fonctionnement de la CNS de près de 8%.

L'approche actuelle du gouvernement conduira inévitablement à une disparition de notre secteur d'activité

entraînant une baisse massive de la qualité des prestations proposées aux citoyens. L'étatisation des laboratoires, le National Health System, qu'envisage le Gouvernement coûtera bien plus cher que la mise en place cohérente d'une complémentarité de moyens et de missions entre le secteur public et le secteur privé afin d'éviter des redondances inutiles et coûteuses dans les mesures mises en œuvre actuellement. Il devient urgent de clarifier les missions des 2 secteurs ainsi que celles du Laboratoire National de Santé pour lequel de tous nouveaux locaux viennent d'être construits pour un montant de 90 millions d'euros sans que à ce jour les détails de leur occupation ne soient connus.

Enfin, à une période où le Luxembourg cherche des voies de développements économiques alternatives, il est regrettable de constater que le Gouvernement ne soit pas plus à l'écoute des laboratoires privés représentant un réel secteur de croissance transfrontalier source d'économie d'échelle, de diversification d'activité et de création d'emploi. Nous attendons toujours depuis près de 3 ans l'outil juridique adapté pour nous autoriser à réaliser ce développement au travers de l'adaptation législative permettant une exploitation en société.

[www.fllam.lu](http://www.fllam.lu)



Fédération Luxembourgeoise  
des Laboratoires d'Analyses  
Médicales



Fédération Luxembourgeoise  
des Laboratoires d'Analyses  
Médicales

## Benchmarking - Niveau des remboursements pour les analyses de biologie médicale

Confrontée à des idées préconçues en ce qui concerne le niveau de la tarification de la CNS (Caisse Nationale de Santé) relative aux analyses de biologie médicale, la FLLAM (Fédération Luxembourgeoise des Laboratoires d'Analyses Médicales) a procédé à une analyse du niveau des remboursements selon les nomenclatures en vigueur dans d'autres pays européens.

Dans un premier temps il s'avère qu'une telle comparaison n'est pas aisée vu les différences fondamentales entre les systèmes de santé en place :

- Pour l'**Allemagne**, les tarifs de l'assurance-maladie publique, sont inférieurs aux coûts de revient des analyses exécutées. Par contre une partie non négligeable de la population allemande dispose de contrats d'assurance-maladie privés qui couvrent mieux les frais médicaux et qui assurent ainsi la viabilité du secteur des laboratoires privés. Or, ce système de santé à deux classes n'est pas en adéquation avec le système de santé luxembourgeois. La FLLAM n'a donc pas intégré l'Allemagne dans son analyse.
- Pour la **Belgique**, les tarifs de prise en charge varient fortement en fonction du nombre d'actes par prescription (le tarif diminue si le nombre d'actes augmente). Cette variation du forfait de base est compensé par la participation du patient au prix des analyses (la participation privée augmente plus que proportionnellement avec le nombre d'actes).
- Pour la **France**, des forfaits de prise en charge et de sécurité pour le traitement de l'échantillon sont facturés pour chaque prise de sang et le tarif du prélèvement en lui-même dépend de la formation initiale du préleveur. Or en France la majorité des préleveurs sont des techniciens de laboratoire dont les services sont facturés sur base d'un tarif inférieur à celui pris en charge par une infirmière diplômée. Au Luxembourg par contre, la majorité des préleveurs se compose de personnes avec la qualification d'infirmières diplômées.
- La **Suisse**, dont la nomenclature vient d'être adaptée en 2009 à la baisse, dispose d'un système comparable à celui du Luxembourg. Il faut noter qu'en opposition au système luxembourgeois, la tarification suisse met un accent particulier sur la facturation des services aux patients. De cette façon, une taxe de commande (de CHF 24,- soit EUR 16,86<sup>(2)</sup>) est due pour chaque ordonnance et un supplément de transition (de CHF 1,- soit EUR 0,70<sup>(2)</sup>) est facturée pour chaque analyse pendant la période du 1/7/2009 au 31/12/2011. Il est à noter qu'à ce jour la lettre clé de tarification des actes de biologie médicale en Suisse reste deux fois supérieure à celle du Luxembourg (EUR 0,3557 au Luxembourg contre CHF 1,- soit EUR 0,70<sup>(2)</sup> en Suisse).

Le benchmarking réalisé se base sur la définition de différents bilans types qui selon l'état de santé des patients sont prescrits couramment par les médecins conventionnés par la CNS.

## Comparaison inter-pays des remboursements d'analyses de laboratoires

Tarif nomenclature Tarif rapporté au PPA <sup>(1)</sup>	Luxembourg	Belgique	France	Suisse <sup>(2)</sup>
Bilan INR	10,81 € 10,81 €	21,51 € 22,64 €	12,42 € 13,07 €	26,42 € 21,31 €
Bilan lipidique	16,07 € 16,07 €	23,46 € 24,69 €	16,74 € 17,62 €	29,58 € 23,85 €
Bilan ECBU	23,48 € 23,48 €	22,99 € 24,20 €	22,14 € 23,31 €	52,42 € 42,27 €
Bilan standard	84,60 € 84,60 €	43,52 € 45,81 €	99,09 € 104,31 €	102,10 € 82,33 €
Début de grossesse	151,07 € 151,07 €	51,69 € 54,41 €	148,50 € 156,32 €	205,68 € 165,87 €
Sensibilisation du patient au prix	Non <sup>(3)</sup>	Oui	Oui	Oui

(1) Parité de Pouvoir d'Achat, rapporté au Luxembourg:  
Luxembourg: 100, Belgique: 95, France: 95, Allemagne: 91, Suisse: 124 (OCDE 2009)

(2) 100 CHF = 70,2716 EUR (www.oanda.com 31/05/2010)

(3) Proposé à l'UCM par le secteur privé des laboratoires d'analyses en 2006

### Bilan INR:

Taux de prothrombine

### Bilan lipidique:

Bloc Chol+Hdl+Trig

### Bilan ECBU:

Cult urine (résultat négatif), urine sédiment

### Bilan standard:

Hémoglobine glyquée, Bloc Chol+Hdl+Trig, TSH, Microalbumine, Bloc GOT+GPT+GGT, Hémogramme, Ferritine, Bloc Urée+Créat, Bloc Na+K, Glucose sang, Bilirubine totale, Phosphatase alcaline, Créatinine kinase, VS

### Début de grossesse:

Séro. CMV, Séro. Rubéole, Séro. Toxoplasmose, Béta HCG, Phénotype, HIV, Hémogramme, Ferritine, Groupe sanguin, Kell, Glucose sang

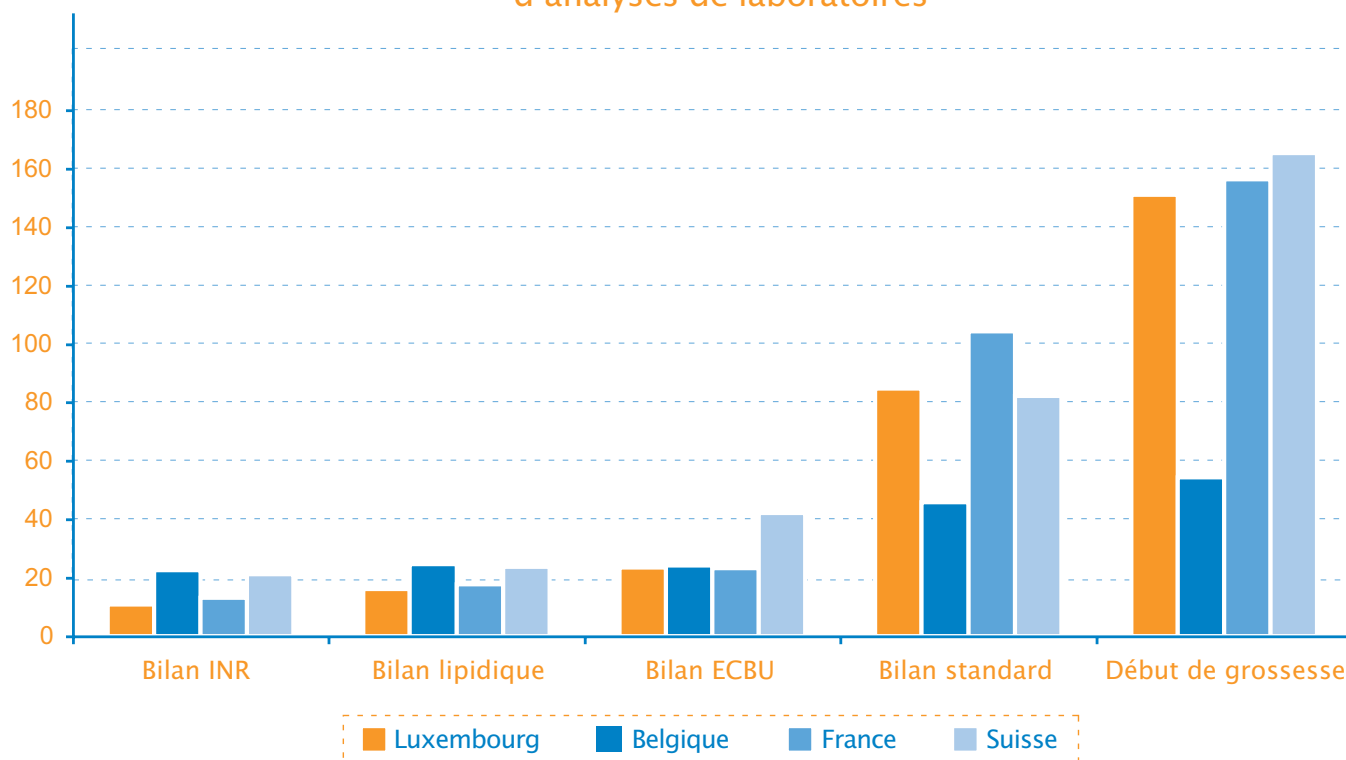
.../

## Conclusion

La comparaison des coûts générés par des bilans standards, pour les caisses de maladie, montre que le niveau des remboursements au Luxembourg se situe dans la fourchette des pays comparés et se situe, pour la majorité des bilans, inférieur aux tarifs étrangers. Cette situation s'accroît encore si on exprime les tarifs en PPA (parité du pouvoir d'achat) par rapport au Luxembourg.

Il est important de considérer qu'hormis le Luxembourg toutes les nomenclatures étrangères prévoient dans leur cotation des forfaits hors actes techniques couvrant des frais relatifs au traitement administratif des dossiers, à la sécurité dans la prise en charge de l'échantillon ainsi qu'aux démarches qualité mises en oeuvre par les laboratoires afin de marquer l'importance pour la santé publique de la qualité d'exécution des services des laboratoires.

Comparaison inter-pays des remboursements d'analyses de laboratoires



Au Luxembourg la qualité des services de biologie médicale est garantie par l'accréditation ISO 15189, norme européenne, pour laquelle la majorité des laboratoires privés du pays est conforme sans que cette valeur ajoutée pour le patient et le médecin ne soit explicitement prise en charge par la CNS, facteur qui met les laboratoires privés luxembourgeois dans une situation financièrement inférieure comparée à celle de leurs homologues étrangers.



## Croissance des dépenses de santé de l'assurance maladie entre 2004 et 2010

### Position des laboratoires d'analyses médicales extrahospitaliers

Les dépenses de santé du secteur extrahospitalier des laboratoires d'analyses médicales représentent **1.9% des dépenses** de l'assurance maladie en 2009.

Leur évolution moyenne annuelle depuis 2004 est bien inférieure à celle des prestations en nature de la CNS et la croissance annuelle enregistrée en volume couvre à peine celle de l'index du coût de la vie pour cette même période (cf. tableau 1). Il est à noter que les tarifs des laboratoires privés ne sont pas indexés sur le coût de la vie et font l'objet d'une négociation avec la CNS qui n'a abouti à aucune revalorisation depuis 1993.

Comparativement, l'évolution des frais du secteur hospitalier et les frais administratifs de fonctionnement de la CNS (ex-UCM) sont très largement supérieurs.

Tableau 1

Poste	Evolution moyenne annuelle de 2004-2010
Remboursement aux laboratoires extra-hospitaliers (3 laboratoires privés, LNS, Croix-Rouge, Mondorf)	2,44 %
PIB	6,94 %
Population protégée	3,25 %
Indice général rattaché à la base de 1948	2,22 %
Indice des salaires	2,31 %
Nombre de médecins conventionnés	6,99 %
Prestations en nature de la CNS (Assurance-maladie)	6,64 %
Frais fixes hospitaliers	5,94 %
Frais variables hospitaliers	5,30 %
Charges CNS (Frais administratifs de fonctionnement)	7,98 %

Sources: IGSS: Rapports annuels sur la sécurité sociale  
CNS: Décompte 2008  
Statec: Comptes nationaux/Prix à la consommation

En analysant la part respective de participation à la croissance (cf. tableau 2), il y a lieu de constater que le secteur privé des laboratoires n'intervient que de manière très faible dans l'augmentation des dépenses de l'assurance maladie en particulier face au secteur hospitalier contribuant à plus de 34% à l'augmentation des coûts. .../

/... Tableau 2

Poste	Evolution moyenne annuelle de 2004-2010
Prestations hospitalières	34,12 %
Honoraires médicaux	14,05 %
Frais pharmaceutiques extra-hospitaliers	7,08 %
Autres professions de santé	6,69 %
Charges CNS (Frais administratifs de fonctionnement)	4,43 %
Honoraires médico-dentaires	2,43 %
Laboratoires extrahospitaliers	1,15 %

Source: Décompte CNS 2009

Enfin, il convient de préciser que la comparaison des tarifs des analyses médicales des laboratoires privés avec ceux de la France, de la Belgique et de la Suisse **positionne le Luxembourg à un niveau très compétitif** en termes de coût pour la caisse de maladie.

	Luxembourg	Belgique	France	Suisse <sup>(1)</sup>
Bilan standard	84.60 €	43.52 €	99.09 €	102.10 €

(1) 100CHF = 70.27 €

Source : rapport PwC 2010

Les tarifs inférieurs en Belgique sont compensés par une participation financière du patient couverte par des assurances mutuelles complémentaires.

**Globalement, la FLLAM est amenée à conclure:**

- que les tarifs pratiqués au Luxembourg en matière d'analyses médicales ne sont **pas supérieurs à ceux des pays voisins** de l'Union Européenne.
- que l'évolution de ces tarifs n'est **pas adaptée à la réalité économique** du secteur face à l'évolution globale des charges de fonctionnement d'un laboratoire (salaires, loyers, achats).
- que le seul moyen dont disposent les laboratoires extrahospitaliers pour couvrir l'évolution des charges réside dans la **croissance en volume d'activité**.
- que cette croissance est très éloignée de celle des frais de l'assurance maladie et du secteur hospitalier.

## Pourquoi une nouvelle baisse de près de 15% en 2011?

- ▶ Depuis 1993, **absence de revalorisation des tarifs**, des actes et prestations des laboratoires privés.
- ▶ En 2002, **baisse rétroactive de 10%**.
- ▶ Depuis 2005, limitation du remboursement des laboratoires privés à **12 analyses par ordonnance**.
- ▶ En 2009, **baisse autoritaire et non négociée de près de 20% des tarifs** via la loi budgétaire.

Grâce à de multiples restructurations et à la confiance des patients toujours plus nombreux, les laboratoires privés ont jusqu'à présent réussi à éviter les conséquences sociales de cette politique pour les 350 employés du secteur.

Avec cette nouvelle baisse, les charges seront supérieures aux recettes et les laboratoires privés seront anéantis par le projet de réforme de l'assurance maladie. Il s'agit d'une **crise économique et sociale provoquée** dans le secteur santé.

Est-ce une manoeuvre politique et idéologique pour affaiblir voire faire disparaître le secteur privé très compétitif face à un secteur public qui ne parvient pas à suivre en termes d'efficience?

Dr Jean-Luc Dourson  
Président de la Fédération Luxembourgeoise des Laboratoires d'Analyses Médicales (FLLAM)